

Chalette

Magazine municipal / n°54 / septembre 2014



Chalette
sur-Loing

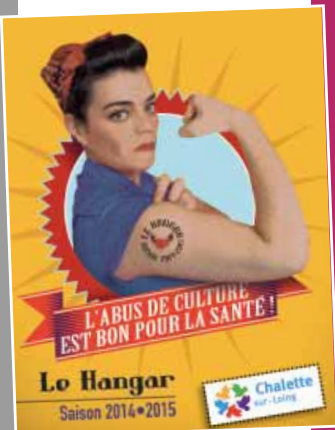
Place Commune

www.ville-chalette.fr



Les rencontres d'octobre

P.6



La présentation de la
nouvelle programmation
culturelle

P.12



Dossier :
Rentrée scolaire

Édito

L'été se termine et notre Ville est heureuse d'avoir permis à de nombreuses familles chalettoises de profiter de tous les dispositifs mis en place durant les mois de juillet et août pour que celles privées de vacances puissent utiliser tous les espaces naturels de détente et de loisirs mis à leur disposition.

La fréquentation de ces lieux a été assidue : des milliers de Chalettoises et de Chalettois ont répondu présents. Les centres de loisirs, « Bouge Ados », le Service Municipal de la Jeunesse, la ludothèque, les sorties « familles » par l'intermédiaire du CCAS, ont fait bénéficier les enfants et leurs parents d'animations variées, insolites, dépaysantes, culturelles et ludiques.

Autre événement estival : Chalette a accueilli le 13 août dernier l'arrivée de la 4^e étape de la Route de France, course internationale de cyclisme féminin, laquelle a attiré de nombreux spectateurs dans les rues.

Mais il est temps de tourner la page des vacances et de penser à la rentrée, rentrée qui s'annonce bien remplie, notamment avec, cette année, la mise en place des nouveaux rythmes scolaires opérée dans une large concertation.

Soucieuse de l'avenir de ses enfants, la Ville s'est engagée à faire le maximum

pour organiser de nouvelles activités périscolaires, a permis l'agrandissement de l'école Perret, et ceci malgré un contexte de contraintes budgétaires. Nous avons accueilli l'ensemble de l'équipe éducative et les nouveaux enseignants lors d'un déjeuner convivial et fructueux en échanges le jour de la pré-rentrée.

Autres faits marquants de la rentrée : après 18 mois d'interruption, le Restaurant sur le Lac ouvrira enfin ses portes en proposant un nouvel aménagement et une nouvelle carte.

Du côté culturel et musical, il ne faudra pas oublier de se rendre à la présentation de la nouvelle saison culturelle le 16 septembre, au Hangar, ainsi qu'à la grande finale musicale qui aura lieu le 27 septembre, au Hangar, le Label Tresp.

Je souhaite à chacune et chacun une bonne rentrée, sans oublier vos difficultés. Je continuerai, avec mon équipe, de vous apporter mon soutien mais aussi de vous solliciter pour défendre les intérêts de notre Ville et obtenir les moyens de bien vivre ensemble à Chalette.

Franck Demaumont

Conseiller général,

Maire de Chalette-sur-Loing



Sommaire

P2 - Edito

P3 - Actualités

Réouverture du Restaurant sur le Lac

P4 - On en parle

Fête « Un jour sur le Plateau »

P5 - L'invitée du mois

Latifa El Houari

P6 - Vivre ensemble

Les Rencontres d'octobre

P7 - Développement durable

Le tri sélectif

P8 - Du côté de la radio

La finale du LABEL TRESP RADIO C2L

P9 à 11 - Dossier

La rentrée scolaire

P12 - Art et culture

La nouvelle saison culturelle

P13 - Sports et loisirs

Le club Bouge Ados

P14 - Tribunes des groupes politiques

P15 - À travers la ville

L'arrivée d'étape de la « Route de France Féminine Internationale »

P16 - A l'affiche

Chalette Place Commune

Direction de la publication : Franck Demaumont

Directeur de la communication : B. Ballu

Rédaction : B. Ballu, D. Creff, P. Avezard,

B. Taleb

Mise en pages et impression :

Orient Express 01 40 64 44 10



Actualités

Le Restaurant sur le Lac renaît de ses cendres



Esquisse du Restaurant sur le Lac

L'incendie du Restaurant sur le Lac, voici quelques mois, avait suscité une vive émotion dans la population et au sein du personnel. Après plusieurs mois de travaux, celui-ci renaît de ses cendres et devrait rouvrir le 11 octobre. A cette occasion, nous avons rencontré sa directrice, Cynthia REY.



1/ Comment avez-vous vécu cette longue période de travaux et dans quel état d'esprit vous trouvez-vous à la veille de rouvrir ?

Avec impatience et appréhension. Pour moi, c'est une situation nouvelle que je ne souhaite à personne. Malgré tout, j'ai hâte de retrouver

mon équipe, le restaurant, afin de nous remettre au travail et de retrouver les contacts chaleureux avec notre clientèle.

2/ La reconstruction du restaurant a sans doute engendré des changements par rapport au bâtiment initial. Pouvez-vous nous les présenter ?

L'architecture de l'établissement a complètement changé tout en gardant un esprit très convivial, l'agencement des pièces est différent.

Nous aurons un véritable espace d'accueil des clients avec un petit salon à proximité du bar. Deux grandes salles dont une qui peut s'ouvrir complètement sur l'extérieur car nous n'aurons plus de grande ter-

rasse mais avec les grandes baies vitrées, les clients auront l'impression de déjeuner sur le lac.

3/ La réouverture du restaurant sera-t-elle l'occasion pour vous de proposer une nouvelle carte ?

En effet, c'est l'occasion de proposer une nouvelle carte qui est en cours de finalisation mais nous resterons sur le principe de l'ardoise avec un choix de plusieurs entrées, plats et desserts car c'est une formule qui est un succès et qui a fait ses preuves dans notre établissement.

A l'occasion de la réouverture de notre établissement, nous en profiterons pour proposer un menu « spécial » pendant le mois d'octobre sur la gastronomie locale.

« Un marché, un chef, une recette »

Vendredi 26 septembre sur le marché de Vésines

Dans le cadre de la Fête de la gastronomie, édition 2014, ayant pour thème « *L'amour des gestes et des savoir-faire* », la Ville participera en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie à l'opération « *un marché, un chef, une recette* ». **Le vendredi 26 septembre, sur le marché de Vésines**, dans un stand de la Ville, Monsieur Barbosa, cuisinier du Restaurant sur le lac, réalisera et présentera une de ses recettes à partir des ingrédients suivants : panais, betterave, navet, pomme, poire, raisin.

Il pourra agrémenter sa recette avec d'autres légumes ou fruits. Le chaland pourra repartir avec la fiche recette et se rendre ensuite auprès des commerçants du marché pour acheter les produits nécessaires à sa réalisation.

Cette action, axée sur les valeurs de proximité et d'accessibilité, vise à renforcer le lien entre les habitants, les commerçants, les producteurs et leur marché.

À noter que le fond du stand sera orné des photos du futur Restaurant sur le lac.



On en parle...

Fête « *Un jour sur le Plateau* » samedi 20 septembre

Pour sa quatrième édition, la Fête du Plateau qui se déroule dans le quartier Kennedy - Château-Blanc se situera côté Montargis, rue Claudie-Rolfe. Cette manifestation, organisée par le service culturel de la Communauté d'Agglomération en partenariat avec Culture O Centre et la Région Centre, se veut ouverte sur le quartier et ses habitants. Dès 7 heures, un vide-grenier s'installera rue Clément-Ader. À partir de 12 heures, avec le plasticien Olivier Grossetête en maître d'œuvre, la population sera invitée à construire deux édifices monumentaux en carton : une formidable aubaine pour tous les bâtisseurs de rêves (1). Une fois ces constructions réalisées, elles deviendront le terrain de jeu du grimpeur Antoine Le Ménestrel qui y ouvrira des voies d'escalade sur les parois fragiles, mêlant ainsi danse et esca-

lade. Comme les années passées, cette Fête du Plateau mêlera culture (musique, cirque, vidéo, fanfare, découvertes culinaires), rencontres, échanges et convivialité. Elle sera à l'image de ce quartier constitué de visages des quatre coins du monde, aux cultures diverses, qui ont su au fil des années apprendre à vivre ensemble pacifiquement. Et puis, grâce à la participation des associations locales, diverses animations seront proposées tout au long de la journée. Bien évidemment, la Ville de Chalette disposera d'un stand dans lequel diverses expositions seront présentées et qui permettra à tout un chacun de rencontrer les élu(e)s afin d'échanger dans un esprit constructif et convivial. La journée se clôturera par un grand final en musique à partir de 19 heures.

B. Taleb



(1) Ateliers de fabrication de briques en carton pour groupes et individuels à partir de 10 ans, toute la semaine précédant l'événement à partir du 15 septembre. Contact : Corinne Grouhel au 02.38.68.28.26.

Avis d'enquête publique Renouvellement urbain du Plateau

Dans le cadre du projet de création d'un stade multisport et d'une promenade végétalisée, face au lycée Durzy, il est nécessaire d'acquérir plusieurs terrains privés.

Afin de déclarer d'utilité publique ce projet (qui est la poursuite de l'opération de rénovation du quartier Kennedy / Château-Blanc situé sur les communes de Chalette, Montargis et Villemandeur), une consultation est prévue durant le mois de septembre. Le dossier est consultable au Service urbanisme de Chalette du lundi au

jeudi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 30, le vendredi matin de 8 h 30 à 12 h 30, ainsi qu'à l'accueil de l'Hôtel de Ville le vendredi de 13 h 30 à 17 h 30 et le samedi matin de 8 h 30 à 12 h 30.

Le siège de l'enquête est fixé à la Mairie de Villemandeur où toutes les observations pourront être adressées par écrit au commissaire enquêteur. Des registres seront également mis à la disposition du public pour recevoir les éventuelles observations sur l'utilité publique de l'opération ainsi que sur l'emprise des terrains à acquérir.



Les observations pourront également être adressées par écrit à la Mairie de Villemandeur, siège de l'enquête à l'attention de Madame Martine Ragey, géomètre-expert, qui assurera les fonctions de commissaire enquêteur titulaire.

Celle-ci recevra les observations verbales du public :

- le mardi 9 septembre de 9 h à 12 h à la Mairie de Villemandeur,
- le samedi 20 septembre de 9 h à 12 h à la Mairie de de Montargis,
- le lundi 6 octobre de 14 h 30 à 17 h 30 à la Mairie de Villemandeur.



Latifa El Houari

Latifa El Houari : « Je serai journaliste ou rien ! »

Latifa, 21 ans, dernière d'une fratrie de quatre sœurs et frères, poursuit un rêve devenu presque une obsession : devenir journaliste. Nous l'avons croisée dans les studios de C2L Radio où elle effectuait un stage durant le mois de juillet. Rencontre.

Brune aux yeux noirs, cette jeune étudiante arbore un large sourire et s'avoue très touchée d'être choisie pour un portrait dans le bulletin de la Ville où elle a vécu jusqu'à l'âge de 17 ans. D'une nature curieuse, Latifa s'intéresse à beaucoup de choses, même si ses principaux pôles d'intérêt restent le cinéma, la lecture et l'actualité internationale.

Le journalisme, un attrait qui remonte à l'adolescence

C'est à l'âge de 12 ans que Latifa se découvre l'envie d'exercer le métier de journaliste. Une envie qui n'aura de cesse de mûrir et de progresser dans l'esprit de cette jeune femme issue d'une famille modeste mais qui a l'ambition de tout mettre en œuvre pour atteindre son but. Il suffit d'ailleurs de s'entretenir quelques minutes avec elle pour déceler son incontestable attrait pour le métier. « *Journaliste, c'est être constamment en formation, c'est pouvoir réaliser de multiples rencontres, toutes aussi différentes les unes des autres, c'est le contraire de la routine, c'est aller à la rencontre de personnes qui ont une histoire, parfois extraordinaire ou en tout cas singulière à raconter. C'est cela qui m'attire dans cette profession et bien d'autres choses encore* ». À 14 ans déjà, très motivée elle pousse les portes du Service communication de la Ville pour s'informer et tenter de percevoir une infime partie de ce métier qu'elle imagine exercer un jour.

Latifa, la passionnée

Baccalauréat en poche et boursière, elle ne dispose pourtant pas des moyens financiers suffisants pour intégrer une

école de journalisme. Elle opte alors pour une licence en droit à Orléans (elle l'a obtenue en juillet). Durant ces deux années elle multipliera les opportunités pour se forger des expériences et acquérir des connaissances dans le domaine journalistique. Pendant un an elle co-anime la matinale de *Radio-campus* avec un ancien journaliste de RFI. Et si vous êtes un fidèle auditeur de C2L vous avez sans doute entendu sa voix puisqu'elle a présenté en binôme avec les journalistes de la radio, au mois de juillet dernier, les informations locales et réalisé plusieurs reportages. D'ailleurs, « le terrain » c'est ce qu'elle aime aussi dans ce job ! Mais ce n'est pas tout. Bravant tous les obstacles, Latifa postule sans grand espoir à Fr3 et, oh surprise, obtient un stage avec Marie-Laure Augry dont elle garde un excellent souvenir. Dans le même temps, elle crée un compte Facebook sous le pseudonyme « *Journal mondial* » (elle a dû le fermer faute de temps pour l'alimenter) et comme l'an passé elle travaille en août à *L'Éclairer du Gâtinais*. C'est clair, Latifa « en veut » et ne lésine pas sur les expériences comme autant d'atouts qui la conduiront un jour, sûrement, vers le métier de ses rêves. Pour l'heure, elle est inscrite à l'Université de Nanterre où elle préparera un master en sciences politiques avant de se retrouver, pourquoi pas, sur les ondes de nos radios nationales ou régionales, ou sur une chaîne de télévision ; éventualité qu'elle estime comme l'un de ses rêves les plus fous, à l'instar de son « idéal » de journaliste, Aïda Touihri (1). En tout cas, c'est tout le mal que nous lui souhaitons.

B. Taleb

⁽¹⁾ Journaliste et présentatrice de télévision française. Sur M6 de 2006 à 2012, elle présentait *Le 12:45* et le magazine d'informations 66 minutes. Depuis 2012, elle présente le magazine culturel *Grand Public* sur France 2 et depuis le 11 janvier 2014, elle anime *Comme à la maison* sur France Bleu chaque samedi de 13 h 15 à 14 h.

Vivre ensemble

Rencontres d'octobre

Ouverture le jeudi 2 octobre à la Maison des Arts

Le jeudi 2 octobre s'ouvrira officiellement l'édition 2014 des *Rencontres d'octobre*. Si des initiatives propres aux retraités et personnes âgées sont proposées tout au long de l'année, ce mois d'octobre leur est particulièrement dédié.

En effet, au-delà des démarches administratives, la retraite se prépare et se vit aussi sur le plan personnel. Ce tournant s'anticipe dans tous les domaines : activités, relations, habitat, santé... Tout comme l'arrivée d'un enfant dans un couple, la retraite est un changement de rythme, une vie à réinventer. Que faire de ce temps et de cette liberté qui nous manquaient tant durant notre activité profes-

sionnelle ? Si certains ont déjà tout projeté, d'autres peuvent être perturbés... Les *Rencontres d'octobre* seront donc un moment privilégié pour les près de 3 000 retraités chalettois durant lequel ils pourront, à travers les nombreuses activités qui seront proposées (cinéma, théâtre, repas, conférence-débat, danse...), trouver des pistes, un hobby et créer des liens, ce qui permettra, si besoin est, de combler leur temps libre non seulement durant ce mois d'octobre mais aussi toute l'année.

On peut d'ores et déjà relever dans le programme de ces *Rencontres d'octobre* la tenue d'ateliers « bien-être » et « bien vieillir » qui aborderont entre autres des thèmes tels que la so-

phrologie, la kinésiothérapie, le rire, la cuisine, la peinture sur soie, la randonnée, l'esthétique, et donneront sept clés pour préserver son capital santé. D'autre part, plusieurs débats-conférences sont programmés :

- sur le logement, avec des représentants de la Confédération Nationale du Logement, de la Fondation Abbé-Pierre, et de M. Jean Levain, ex maire de Chaville et co-auteur de l'ouvrage « *Le logement aidé en France, comprendre pour décider* »,
- sur la santé, sous l'intitulé « *Désert médical ou défaut d'idées ? Comment assurer l'accès aux soins dans un contexte de crise démographique des professionnels de la santé ?* »

Sans oublier bien évidemment les représentations du *Grenier chalettois* et de l'atelier danse qui, chaque année, font un tabac !

Le programme détaillé des *Rencontres d'octobre* est disponible en Mairie et dans les foyers Jacques-Duclos et Paul-Marlin.



Randonnée intergénérationnelle octobre 2013



L'Opération Brioches :

Un appel à la générosité pour améliorer le quotidien des personnes handicapées mentales

Du 6 au 12 octobre, l'Adapei 45 (Les Papillons Blancs du Loiret), association départementale affiliée à l'Unapei, comptera sur l'esprit de solidarité des Loirétains et plus particulièrement des Chalettois pour vendre un maximum de brioches au profit des personnes handicapées mentales, polyhandicapées, atteintes de troubles

psychiques ou autistiques.

Dans la commune, vous pourrez acheter vos brioches au stand tenu par les bénévoles de l'association sur les marchés à Chalette : mardi 7 octobre de 8h à 12h (place Jean-Jaurès) et vendredi 10 octobre à Vésines (place Lavoisier).



Une fois n'est pas coutume : l'abus de brioches est donc recommandé du 6 au 12 octobre !

Pour plus d'informations : www.adapei45.asso.fr et sur le site de la Ville de Chalette www.ville-chalette.fr

L'info de Tom

LE BON GESTE



Boîtes et suremballages en carton



Briques alimentaires



Flacons de produits ménagers et de produits de toilette



Bouteilles d'eau, de soda, de lait, d'huile, de condiments et les cubitainers



Boîtes de conserve, cannettes, les aérosols et les bidons



Journaux, magazines, prospectus, enveloppes blanches et les papiers

Le verre se recycle à l'infini, et pourtant encore trop de verre se retrouve dans les Ordures Ménagères !

Pour être recyclé, il est indispensable que celui-ci soit déposé dans les colonnes prévues à cet effet.

À Châlette-sur-Loing, on dénombre 17 points de collecte pour vos dépôts de bouteilles, pots et bocaux en verre.



BOUTEILLES, POTS ET BOCAUX EN VERRE SE RECYCLENT À L'INFINI.

C'est ça, l'effet papillon !!!

ECO-EMBALLAGES
Le petit Point Vert aux grands effets.

Un doute, une question sur le tri ?
www.ecoemballages.fr



Liste des colonnes à VERRE

- Lac de Châlette
- Rue André Gide (2 points)
- Rue Paul Painlevé
- Rue Albert Camus
- Rue Saint Just
- Rue Ponte de Lima
- Rue Ravel
- Rue de la Pontonnerie
- Rue Victor Hugo
- Rue de Villemandeur
- Rue du Bouy
- Rue Roger Salengro
- Rue Pascal
- Rue Léon Blum
- Rue Kléber
- Rue Marceau

HORAIRES SMIRTOM

Les bureaux administratifs
le lundi de 14h00 à 17h00
et du mardi au vendredi
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Les déchèteries
du lundi au samedi de 8h00 à 11h45
et de 13h30 à 16h45.
Seule, la déchèterie de Dordives
est fermée le mardi.

Les piles sont à déposer en déchèterie ou dans des bornes spécifiques et non dans les Ordures Ménagères.



Nous constatons que trop de métaux lourds (plomb, cadmium, mercure,...) issus de ces piles sont présents dans les cendres d'incinération des Ordures Ménagères.

Du côté de la radio...

LABEL TREMP RADIO C2L

Ne ratez pas la grande finale musicale le samedi 29 septembre 2014, au Hangar de Chalette à 20 heures 30 (bien sûr l'entrée est gratuite).

Les trois lauréats des sélections de février, avril et juillet s'affronteront dans un déluge de décibels.

Demain la Veine a séduit le public et le jury grâce à l'harmonie des voix aériennes de ses deux chanteuses, des mélodies entraînantes et des musiciens talentueux.

Arcadia a transporté les spectateurs avec une musique pop rock, efficace, des textes gorgés d'humour et un chanteur au charisme qui a conquis l'assistance.

Bewitch a surchauffé la salle avec un rock métal musclé, très inspiré, une énergie débordante et communicative.

Habitué de Label Tresp, amateurs éclairés ou simples curieux, venez soutenir « votre coup de cœur », assouvir votre appétit culturel, satisfaire votre curiosité ou bien taper du pied et des mains dans une ambiance chaleureuse au sein des excellentes conditions techniques du Hangar, particulièrement adaptées aux concerts.

25 prétendants, 3 sélectionnés et 1 seul lauréat en fin de soirée du 29 septembre 2014, c'est dire l'exigence de qualités artistiques nécessaires pour satisfaire les critères du jury de professionnels et attirer le soutien du public où chaque spectateur vote pour la formation la plus méritante et talentueuse de son choix.

Comme à chaque rendez-vous, l'entrée du concert Label Tresp est **gratuite** (la sortie l'est aussi !), ouverte à tous à partir de 20 heures, avec buvette et petite restauration sur place.

Sans aucune hésitation, venez nous rejoindre et partager avec nous ce grand moment musical qui verra la consécration d'une formation en

devenir, déjà pleine de promesse, mais à qui il manquait le coup de pouce que lui apportera Label Tresp pour se faire connaître et s'envoler, comme *Ni Queue Ni Tête* en 2012 et *No Sign Nothing* en 2013, vers la notoriété et la réussite à travers la région, voire au-delà.

L'association Label Tresp a été créée par une équipe de passionnés pour conseiller, soutenir et accompagner de jeunes talents vers l'avenir et le succès qu'ils méritent.

Voilà toute notre ambition, avec vous, grâce à vous.

J.-P. Blanc



Demain la Veine



Arcadia



Bewitch

Rentrée scolaire marquée par la mise en place de la réforme des rythmes scolaires



La Municipalité a acté, après débat avec les différents acteurs, la mise en place du projet de réforme de l'organisation des temps scolaires pour la rentrée 2014. Au terme d'une année de concertation menée auprès des représentants de parents d'élèves, de la communauté enseignante, des agents municipaux et des partenaires C.A.F. et D.D.C.S. (Jeunesse et Sport), un projet d'organisation a été collectivement établi.

Les enfants au cœur du projet

Convaincue de la nécessité d'agir pour améliorer la réussite et l'épanouissement des enfants, la Ville a réuni les principaux acteurs de cette réforme afin d'en co-construire les conditions de mise en place. Le projet s'est donc enrichi de diverses propositions lui permettant d'évoluer et de s'étoffer au mieux dans l'intérêt des



enfants en tenant compte, évidemment, des moyens financiers et humains disponibles. Ainsi, ont été privilégiées une répartition homogène des heures de classe au cours de la semaine ainsi qu'une organisation des séquences établie en fonction des facultés de concentration des enfants. Le projet retenu, qui sera amené à évoluer, tend également à créer les conditions propices à l'instauration d'un véritable temps global d'éducation en articulant au mieux la complémentarité des temps scolaires et périscolaires.

L'éducation, une des priorités municipales

Les élus chalettois se sont toujours engagés et mobilisés en faveur de l'éducation. Une part importante du budget communal y est consacrée. En développant des passerelles entre l'École et d'autres espaces de découvertes et d'apprentissage (la médiathèque, le Hangar, différentes disciplines sportives, le théâtre, la ludothèque, etc.), la Ville va même au-delà des obligations légales et offre des temps d'apprentissage complémentaires, vecteurs d'ouverture sur le monde. Sensible aussi aux conditions d'enseignement, la Ville a entrepris

un ambitieux programme de rénovation des groupes scolaires et n'hésite pas à investir pour permettre l'accès à l'informatique et aux nouvelles technologies. L'école élémentaire Pierre-Perret et le groupe scolaire Camille-Claudel en sont les exemples les plus récents.

Une organisation répondant aux besoins et contraintes de chacun

Le temps scolaire

Depuis septembre, les heures de cours sont réparties comme suit :

- les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 15 h 45,
- le mercredi de 8 h 30 à 11 h 30.



L'accueil périscolaire

Dans chaque groupe scolaire, un accueil périscolaire – garderie (tarifs en fonction du quotient familial) est ouvert aux enfants inscrits le matin de 7 h 15 à 8 h 20 (nombre de places limitées), le mercredi de 11 h 30 à 12 h 30 et le soir de 15 h 45 à 18 h 30 pour les enfants des écoles maternelles, et de 16 h 45 à 18 h 30 pour les enfants des écoles élémentaires.

Le mercredi après-midi, les accueils de loisirs des centres Aragon et Cosson fonctionnent (tarif en fonction du quotient familial) de 11 h 30 à 18 h 30. Après la classe, les enfants sont conduits en autocar au centre

Dossier / Rentrée scolaire

qui leur correspond. Le soir, à 17 h, un circuit de bus est organisé pour ramener les enfants dans les quartiers. Il est également possible de venir chercher les enfants directement dans les centres.

Des ateliers (N.A.P. – nouvelles activités périscolaires) seront proposés aux enfants des écoles élémentaires les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15 h 45 à 16 h 45. Aucune participation ne sera demandée aux familles pour ces activités. Attention, l'inscription est obligatoire pour toutes les activités mises en place depuis la rentrée de septembre 2014. Un enfant non inscrit ne peut être pris en charge.



Les nouveaux rythmes scolaires de A à Z

Les nouvelles activités périscolaires, pour qui ? pour quoi ?

La mise en place des nouveaux rythmes scolaires à l'école élémentaire permet aux enfants de pratiquer après la classe (de 15 h 45 à 16 h 45) des activités va-



riées. La participation à ces activités n'est pas obligatoire et la famille peut choisir de venir chercher son enfant à la sortie des cours, à 15 h 45.

Que faire pour participer aux N.A.P. ?

Tout enfant qui souhaite participer à ces nouvelles activités doit être obligatoirement inscrit au préalable (à la fin de la session pour la session suivante) par ses parents ou son représentant légal. L'inscription peut se faire pour un, deux, trois ou quatre jours par semaine. Toutefois, l'enfant qui est inscrit doit s'engager à participer aux ateliers les jours indiqués. L'enfant participant à ces activités est pris en charge de 15 h 45 à 16 h 45.

Activités proposées dans le cadre des N.A.P.

Diverses activités seront proposées par trimestre tout au long de l'année scolaire : activités sportives, activités d'expression, jeux, ainsi que des études.

Du 2 septembre au 3 octobre, des activités seront proposées aux enfants pour leur faire découvrir toutes les possibilités d'activités qui leur seront offertes tout au long de l'année. À la fin de chaque trimestre, une proposition d'activités sera faite aux enfants. Il leur sera

alors demandé d'indiquer plusieurs choix et, dans la mesure du possible et dans la limite des places disponibles, ces choix seront respectés.



Professeurs, personnel municipal, élus, tous mobilisés pour cette nouvelle rentrée.

En cette rentrée 2014, nous avons rencontré Marie-Madeleine Heugues, Maire-adjointe aux affaires scolaires



CPC : L'an dernier, la rentrée a été marquée par l'ouverture du nouveau groupe scolaire Camille-Claudiel, lequel faisait partie d'un programme pluriannuel de rénovation ou de reconstruction des écoles les plus anciennes. Quel sera le prochain chantier et dans quels délais ?

Dans nos prévisions initiales nous avons envisagé de reconstruire, pour la fin du mandat, le groupe scolaire de Vésines. Malheureusement, à l'heure où je vous parle nous n'avons plus de certitude. En effet, la mise en place

de la réforme des rythmes scolaires est venue contrarier nos projets. Celle-ci engendre des dépenses supplémentaires que nous n'avions pas prévues, notamment en ce qui concerne le recrutement d'animateurs supplémentaires et les transports.

Mais ce sont surtout les baisses des dotations d'État que le Gouvernement nous assène pour les trois années à venir qui vont peser sur le budget de la Ville. Elles nous contraignent à une gestion financière très rigoureuse ; il est ainsi très difficile de se projeter. Ceci dit, les projets de reconstruction ou de restauration des écoles restent pour la Municipalité des objectifs que nous comptons réaliser. Et malgré les contraintes financières que nous impose le Gouvernement, nous ferons tout pour maintenir un service public de qualité et accessible à tous.

Enfin, comme par le passé, nous veillerons à l'entretien des écoles pour que les enfants puissent travailler dans les meilleures conditions possibles. Ainsi, après la construction de quatre nouvelles classes à l'école élémentaire Pierre-Perret, durant cet été nous avons effectué différents travaux dans les écoles ; avec le Conseil général, un plateau sportif ainsi qu'un parking réservé aux professeurs ont été réalisés et, d'ici la fin de cette année, nous remplacerons toutes les fenêtres et portes de l'école maternelle de la Pontonnerie.



La rentrée en chiffres

Deux ouvertures de classe à l'école élémentaire Camille-Claudiel et une ouverture de classe CLIS (classe pour l'inclusion scolaire) de 13 élèves.

Nombre d'enfants par école

Élémentaire Lancy : 195
Élémentaire Camille-Claudiel : 256
Élémentaire Michel-Moineau : 166
Élémentaire Vésines : 239
Élémentaire Pierre-Perret : 188
Soit un effectif de 1044 enfants pour les écoles élémentaires

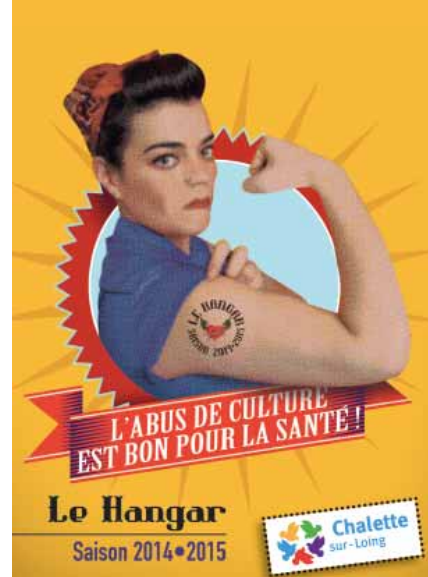
Maternelle Pontonnerie : 107
Maternelle Camille-Claudiel : 139
Maternelle Henri-Barbusse : 66
Maternelle Georges-Cosson : 60
Maternelle Pierre-Perret : 142
Maternelle Vésines : 158
Soit un effectif de 672 enfants pour les écoles maternelles



Au total les écoles de Chalette accueilleront **1716 enfants**, un chiffre sensiblement équivalent à celui de la rentrée 2013-2014.

Art et culture

Nouvelle saison culturelle Entre découverte, humour, réflexion et émotion



Mardi 16 septembre à 18 heures 30 au Hangar, le Service culturel et la Municipalité présenteront leur nouvelle saison culturelle. Une programmation construite comme une sorte de périple qui vous invite à partager et découvrir spectacle après spectacle différents modes d'expression artistique.

Chalette, une fois de plus, fait le choix du partage, de l'accessibilité, de la transmission de l'art sous toutes ses formes. À travers une vingtaine de spectacles et d'animations, c'est à une saison éclectique que l'équipe du Hangar vous invite. Une saison qui soutient la création théâtrale, le spectacle vivant en général. Des artistes et des auteurs issus des milieux tels que la danse, la chanson, le théâtre, le cirque, la littérature viendront à la rencontre de tous les publics, petits et grands, habitants des quartiers

et au-delà ; des artistes qui aiment partager leur regard sur le monde, sur la société. Dans un monde qui mêle à la fois le pire et le meilleur, la culture apparaît comme une fantastique thérapie, une immense trousse à pharmacie dans laquelle on peut trouver, si l'on ose s'y plonger, des pansements et des remèdes à expérimenter pour aller bien, mieux, s'enrichir et, si besoin est, retrouver confiance en l'être humain. À travers cette saison, chacun pourra aiguïser sa curiosité, rire et se détendre, s'enrichir, rencontrer les artistes,

échanger, imaginer un autre monde. Comme le souligne l'Adjointe à la culture, « *la culture pour tous, c'est possible, il faut juste s'en donner le droit et oser faire le premier pas. Sans hésitation et – pour une fois – sans modération, retrouvons-nous pour partager une belle saison culturelle* ». La plaquette culturelle est disponible en Mairie et au Service culturel. N'hésitez pas à vous la procurer en contactant le service au 02.38.93.17.96 ou par courriel : culturel@ville-chalette.fr

B. Taleb

ERRATUM :

La finale du LABEL TREMP aura lieu le samedi 27 septembre et non le 19 comme indiqué dans la plaquette culturelle.

Les premiers rendez-vous au Hangar :

- Mardi 16 septembre à 18h 30 :

Présentation de la nouvelle saison culturelle



- Vendredi 19 septembre à 20 h :

Le grand Jaurès – Théâtre
« *Un spectacle plein de vie et d'histoire, à consommer sans modération, qui redonne vie et puissance au discours de Jaurès, l'orateur charismatique* » - L'indépendant

- Samedi 27 septembre à 20h 30 :

Finale du tremplin musical Label Tresp organisée par Radio C2L



Sports et loisirs

Bouge Ados, c'est l'été et toute l'année



Le Bouge Ados de cet été 2014 a pris une dimension positive et constructive dans sa créativité et son devenir. En effet, en effectuant 4 semaines de stages, quasi à taux plein, les jeunes ont répondu présents et présentes.

Grâce au Service municipal des sports, l'enthousiasme et la sensation de bien-être dans ce club garantissent l'objectif de la Ville : passer de bonnes vacances près de chez soi.

De 11 à 14 ans, voire 16 ans pour certaines filles, tout le monde y a trouvé sa place, son intérêt, son moment de liberté et d'esprit de voyage. En mêlant éducation, échange, respect, valeur de citoyenneté, détente, découverte et partage, les éducateurs sportifs, Florent G., Martine, Anaïs, Florent P. et David ont su trouver la formule vacances pour créer un groupe qui aura de forte probabilité de s'étoffer dans le temps.

Les moments clés dans le programme : rencontre sur le tatami du judo club



chalettois avec un total de 50 jeunes, 3 séances d'aviron sur le Loing, aventure nautique en catamaran et paddle board sur notre base de voile, BMX, tir à l'arc, bowling, accrobranche, canoë sur le Loing, et de nombreux autres temps de convivialité.

En août durant le séjour à Moriez

(Alpes de Haute-Provence), avec du rafting, du VTT de descente, du canyoning et du tubing, les sensations étaient garanties avec Jean-Pierre et Sabrina.

Prochain rendez-vous à la Toussaint, avec un stage sur l'escalade et un séjour culturo-sportif.

Vous êtes intéressé(e) et vous voulez nous rejoindre. Alors prenez contact dès la rentrée de septembre pour connaître nos actions à l'année, soit en laissant un petit email à david.goron@ville-chalette.fr ou en contactant le 06 08 70 77 58.

P. Avezard

Le Judo Club Chalettois

L'association qui existe depuis 16 années ne s'essouffle pas, bien au contraire. Après une saison sportive riche en résultat, la dynamique a continué pendant les vacances d'été en proposant trois stages. Un premier de fin de saison, avec des journées à thèmes judo, mais aussi avec des activités découvertes, des périodes de partage comme le Bouge Ados du Service des sports de Chalette et des clubs sportifs locaux, comme le Cercle Pasteur. Un deuxième plus détendu, avec une initiation nautique. Puis un dernier de reprise, avec de la préparation physique et de la technique au cas par cas. Les objectifs : échanger et partager des moments de convivialité en renforçant le groupe des jeunes. Une stratégie éducative qui permet de créer un état d'esprit solidaire et d'entraide.

Nous vous proposons de nous retrouver pour pratiquer le judo, dès la rentrée de septembre, pour vous associer à cette « âme énergique » du Judo Club Chalettois. On peut y venir pour découvrir, s'initier, se perfectionner, en mode loisirs ou de

compétition ; tout y est proposé. Inscription et cours les mardis et jeudis au dojo Jean-Zay, à Chalette, à partir du 2 septembre à 17 h 30 (ouvert dès l'âge de 5 ans). Contact à partir du 1^{er} septembre, uniquement au 06 84 04 01 61.



Tribunes des groupes politiques

Les propos tenus dans cette page n'engagent que leurs auteurs.

→ Le Groupe des élus communistes et républicains :

Après une année de concertation entre enseignants, parents d'élèves et Municipalité, les nouveaux rythmes scolaires sont mis en place.

Des moyens humains, financiers et matériels sont mis en œuvre pour que tous les élèves en classes élémentaires puissent participer aux ateliers périscolaires après 15 h 45. De nombreuses activités culturelles, sportives, manuelles ou artistiques leur seront présentées en septembre. Au 1er octobre ils pourront faire leur choix pour un trimestre, avec possibilité de changer à chaque début de trimestre.

Les écoles maternelles bénéficieront d'une garderie gratuite la première heure pour les parents qui en auront besoin, avec des activités de qualité. Le système se poursuivra jusqu'à 18 h 30, payant selon le quotient familial comme par le passé.

Cette nouvelle organisation a un coût pour notre Ville. De plus, le mercredi impose le transport en bus pour les enfants qui rejoindront les centres de loisirs.

L'ouverture des écoles une demi-journée supplémentaire entraîne des coûts d'entretien ménager, d'heures d'ATSEM dans les maternelles, de chauffage, de restauration, de transport non estimés par l'État

dans son décret.

Alors que le Gouvernement demande aux communes de supporter des dépenses supplémentaires liées aux nouveaux rythmes scolaires, il décide de réduire ses dotations aux collectivités locales sur 3 ans.

La refondation de l'école c'est l'affaire de tous, c'est construire un service public de l'éducation. La réforme en cours ne répond pas à cette exigence.

L'idée de la refondation est un enjeu politique sur lequel le Président de la République a été élu mais le choix qui est fait depuis est celui de la territorialisation de l'école, de sa privatisation.

Aujourd'hui les familles subissent une augmentation de plus de 2 % des fournitures scolaires, plus du double du coût de la vie.

Pour les étudiants, augmentation de 2 % des loyers et seulement 0,7 % de plus pour les bourses. Aujourd'hui un jeune sur trois travaille contre un sur cinq il y a quelques années pour subvenir à ses besoins. Où est l'égalité des chances ?

À Chalette, malgré l'austérité un service public de qualité continuera à fonctionner au service de la population sans augmentation des impôts pour 2014.

→ Le Groupe des élus socialistes :

Texte non communiqué.

→ Le Groupe des élus UMP :

Texte non communiqué.

→ Le Groupe des élus FN :

Texte non communiqué.

→ L'Élu Unicité :

Texte non communiqué.

État civil :

Naissances :

AMOR Ayoub

BANANE Lilya

CHAILLOUX Héloïse

CIFTCI Kerem

DA SILVA VIEIRA SARIKUS Leyla

DEMIREL Altan

DÉTRÉ Azaële

DONOSO Jules

GOSSE Clara

GÜLOGLU Hilal

HANCER Muhammed-Emin

KA Abdoulaye

THIAM Elona

TOMAS Hugo

ZEJNUNI Aliza

Mariages :

BANTSIMBA TSOSSOLO Gracia et

LAMAKA OMANA Winamie

FARRUGIA Philippe et JUNIER Aline

GUERGAR Samir et BEN AZOUZ

Mounira

Décès :

BEZY Marinette

BOUTRY Pierre

DELEUZE Albert

DE SA NUNES BICO José

GULTEKIN Ismail

MABILLEAU EP PILLARD Marlène

PERON Pierre

THIERRY Roger

VERRIER Roger

À travers la ville

Jeudi 13 août, la ville accueillait pour la deuxième fois une arrivée d'étape de la « Route de France Féminine Internationale »



Franck Demaumont, le Sous-préfet, François Bonneau, Président du Conseil régional et Christophe Rambaud félicitant la première au classement général



L'entrée sur l'avenue Jean-Jaurès

Pas de trêve à Chalette, le Maire de Chalette profite de la venue de François Bonneau à cette manifestation sportive pour défendre plusieurs dossiers.

En marge de ce rendez-vous sportif, Franck Demaumont, accompagné de son adjoint aux sports Christophe Rambaud, s'est entretenu avec François Bonneau, Président du Conseil régional, pour aborder plusieurs dossiers que la Ville de Chalette souhaite inscrire au prochain contrat d'agglomération et plus particulièrement ceux de la future piscine et de la création d'une maison de santé. En outre, le Maire a évoqué l'indispensable modernisation de l'actuelle école d'infirmiers qui, rappelons-le, est la seule école à proposer une formation qualifiante d'un niveau Bac + 3 à l'est du département.

L'arrivée de la 4^{ème} étape de la Route de France Féminine s'est conclue par un sprint à près de 60 km/h le 13 août à Chalette et c'est Kirsten Wild, de l'équipe Team Giant, qui l'a emporté en coiffant sur la ligne d'arrivée toutes ses concurrentes de seulement quelques centimètres.

Parties de Cloyes-sur-le-Loir (Eure-et-Loir), les 78 féminines ont dû braver une météo digne d'un mois de novembre pour rejoindre Chalette-sur-Loing au terme d'une course de 137 kilomètres menée à vive allure avec une moyenne de près de 48 km/h.

Le public était venu en nombre pour applaudir les « Reines de la petite reine » qui ont emprunté à trois reprises un circuit de 4,4 km avant de conclure par un sprint final dans l'avenue Jean-Jaurès.

Durant cette journée, de nombreuses animations en direction des enfants des centres de loisirs de la ville ont été organisées, permettant à certains d'entre eux de s'initier au BMX.

Franck Demaumont, conseiller général

et maire de Chalette, et Christophe Rambaud, maire-adjoint aux sports, rappelleront que la Ville accueillait pour la 2^{ème} fois cette épreuve internationale qui met en valeur le sport féminin et féliciteront tous les partenaires qui contribuèrent à la réussite de cet événement sportif organisé sous l'égide de l'Union Cycliste Internationale et rassemblant des centaines de spectateurs. Malgré le succès sportif et populaire, cette épreuve internationale, soutenue par la Ville de Chalette et la Communauté de l'Agglomération Montargoise, n'aura pas retenu l'attention de la chaîne de télévision France 3 Centre qui n'a pas souhaité couvrir cette épreuve internationale.

Mécontent de l'absence de France 3 Centre, Franck Demaumont a écrit à la direction de la chaîne publique régionale pour s'étonner de l'absence de ses journalistes à ce grand rendez-vous sportif féminin.

Retour en images sur l'arrivée de la cette 4^{ème} étape sur le site Internet de la Ville ville-chalette.fr

Arrivée au sprint de la 4^{ème} étape



A l'affiche

Vendredi 19 septembre
20h

Le Hangar



LE GRAND JAURÈS

Le parti pris artistique est de faire vivre Jaurès et les protagonistes de l'époque. Les temps forts : Au service de la justice sociale et de l'histoire. L'enfant, l'élève dans son pays, le savoir et le professeur en terre occitane. Le temps des idées et l'appel de Carmaux. Jaurès dans la guerre sociale et

l'Affaire Dreyfus. La séparation de l'Eglise et de l'Etat...

Samedi 27 septembre
20h 30

Le Hangar

C2L Radio présente la grande finale de son tremplin musical Label Trepmp, en partenariat avec la Ville de Chalette. Après les Ni queue-ni-tête en 2012, les No Sign Nothing en 2013, qui seront les vainqueurs de cette 3^{ème} édition Label Trepmp / C2L 2014 ?



**LABEL
TREMPP**

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site Internet [http : www.labeltrepmp.fr](http://www.labeltrepmp.fr)

Vendredi 10 octobre
20h

Le Hangar

"Un grand corps désarticulé, un visage élastique, un cou de girafe, un oeil amusé... Tel un pantin, Patrik Cottet Moine se tortille, mime et bruite une kyrielle de personnages complètement déjantés...

Son énergie est contagieuse : ce comique révèle un talent fou. Sans paroles, avec des gestes d'une extrême précision et des bruitages inédits,

il décrit des histoires tout aussi loufoques les unes que les autres avec un regard averti. Heure de rire et plaisir garantis !"



PATRICK COTTET MOINE

Le Figaro Magazine

Brèves

C.C.A.S. :

Une balade en bateau sur les rives du Loing est proposée **le jeudi 11 septembre** : Montargis - Conflans-sur-Loing- Montargis. Déjeuner traiteur à Conflans offert. Tarif : 17 euros par personne. Inscription et renseignement au 02.38.89.59.93 ou par courriel : emilie.simon@ville-chalette.fr

Comités de quartiers – réunions :

- Lancy : **mercredi 17 septembre à 18 h** – Salle Henri-Barbusse
- Kennedy - Château-Blanc : **mercredi 24 septembre à 18 h** – Salle de quartier du Château-Blanc

Conseil municipal :

séance ordinaire **lundi 22 septembre à 20 h 30**, salle du conseil municipal, premier étage de l'Hôtel de Ville. Séance publique.

Noël de la solidarité :

chaque année, le Centre communal d'action sociale invite les familles de la commune titulaires de la Couverture Maladie Universelle à recevoir un cadeau pour leurs enfants ainsi qu'à assister à un spectacle au Hangar. Les familles concernées sont invitées à venir s'inscrire auprès du C.C.A.S. du mardi au samedi matin de 8 h 30 à 17 h 30. Renseignements au 02 38 89 59 92.

Célébration de la journée internationale de la paix,

dimanche 21 septembre, renseignement au 02 38 98 87 92

Permanences de l'écrivain public

Depuis plusieurs années, la Ville de Chalette met à la disposition des habitants les services d'un écrivain public, conseiller en communication écrite. Il a pour rôle d'aider à rédiger, corriger, mettre en forme toutes sortes de documents écrits, sous toutes sortes de supports, pour qu'ils soient clairs et précis et qu'ils respectent les règles d'écriture et de mise en page. À noter que le contenu de ces documents reste sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.

À partir du mois de septembre, les permanences de l'écrivain public seront élargies et se tiendront dans les différents quartiers de la ville :

- **quartier de la Pontonnerie** à la Maison des associations, 32 rue Claude-Debussy, sur rendez-vous au 02.38.89.19.34,
- **quartier Kennedy - Château-Blanc** à la Salle du Château-Blanc, 8 rue de la Pontonnerie, le **lundi après-midi**,
- **quartier du Bourg** au C.C.A.S. à l'Hôtel de Ville, le **lundi matin de 10h à 12h**,
- **quartier de Vésines** au Foyer Jacques-Duclos, rue Roger-Salengro, le **vendredi matin de 10 h à 12 h**,
- **quartier du Lancy** à la Salle Henri-Barbusse, le **mercredi matin de 10h à 12h**.

